

Politique éditoriale

Publié quatre fois par an, *l'inhalo* est un outil de communication scientifique, un instrument de référence et de formation continue qui s'adresse avant tout aux **inhalothérapeutes**, membres de l'Ordre, aux **étudiants** en inhalothérapie ainsi qu'à tous les **professionnels** et **cliniciens** intéressés par l'évolution des soins de santé respiratoire. *L'inhalo* publie principalement des textes en langue française et, occasionnellement, en langue anglaise. Comme éditeur, l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes applique les normes linguistiques du français écrit (lexique, orthographe, syntaxe, grammaire) et les normes d'édition en usage (typographie, description bibliographique, indexation).

L'inhalo vise notamment à :

- maintenir, actualiser et développer les connaissances scientifiques dans l'ensemble des domaines de la pratique professionnelle de l'inhalothérapeute;
- informer des changements technologiques et cliniques qui affectent la pratique de l'inhalothérapie et requièrent de nouvelles connaissances et compétences;
- maintenir, améliorer et valoriser les compétences de l'inhalothérapeute clinicien¹;
- faire connaître et valoriser le rôle et les responsabilités de l'inhalothérapeute.

Dans le cadre de cette *Politique éditoriale*, le comité de rédaction de *l'inhalo* recherche, sélectionne et publie, en anglais ou en français, des textes scientifiques de qualité, propres à susciter l'intérêt des inhalothérapeutes. Ce sont des articles *originaux* (les auteurs désireux d'y publier des textes sont invités à prendre connaissance des directives aux auteurs et des normes de présentation exposées dans la **Politique rédactionnelle**) ou des articles *reproduits*. Les articles reproduits sont extraits de diverses publications scientifiques de langue française ou anglaise avec lesquelles *l'inhalo* a conclu des ententes (par exemple *Le Médecin du Québec*, *L'actualité médicale*, *Le clinicien*) et obtenu l'autorisation de publication.

Outil *complémentaire* de formation, *l'inhalo* entretient une collaboration étroite avec les cinq établissements d'enseignement professionnel en inhalothérapie au Québec qui signent chaque année, à tour de rôle, un dossier thématique scientifique et un questionnaire portant sur le thème choisi (ce questionnaire donne la possibilité aux inhalothérapeutes d'ajouter une heure de formation continue à leur dossier).

Pour refléter la pratique actuelle de l'inhalothérapie, outre ces dossiers thématiques, les chroniques suivantes complètent la grille éditoriale de *l'inhalo* lorsque l'espace requis le permet :

- Résumés scientifiques;
- Soins cardiorespiratoires généraux;
- Relaxation et rééducation respiratoire intégrée (RRRI);
- Soins critiques et urgence;

¹ Introduite lors des États généraux de la profession en 1998, la définition de l'inhalothérapeute clinicien a été adoptée par le Bureau de l'OPIQ le 21 janvier 2005.

- Soins et services respiratoires à domicile;
- Épreuves diagnostiques;
- L'inhalothérapeute clinicien – vignette clinique;
- Le saviez-vous?
- Actualités;
- D'ordre juridique;
- Finances (chronique spécialisée rédigée par un conseiller en placement).

Les articles publiés dans la revue n'expriment que l'opinion de leurs auteurs et n'engagent nullement la responsabilité de l'OPIQ. De même, le fait pour un annonceur de présenter des produits ou ses services dans *l'inhalo* ne signifie pas nécessairement qu'ils sont endossés par l'OPIQ.

Toute personne intéressée peut souscrire un abonnement à la revue. Il suffit d'en faire la demande écrite à l'OPIQ, en indiquant le nom et l'adresse auxquels la revue doit être acheminée, et en précisant la durée souhaitée (un abonnement d'un an coûte 40 \$ (taxes incluses) et 80 \$ (taxes incluses) pour deux ans). Dès réception du paiement, le premier numéro dû est expédié.

Directives aux auteurs

Le comité de rédaction de *l'inhalo* reçoit, sélectionne et publie, en français ou en anglais, des articles scientifiques originaux de recherche ou de synthèse, des comptes rendus de recherches cliniques ou d'études de laboratoire, des résumés scientifiques, des résumés de recherche, des revues critiques et des évaluations de matériel. Les articles de synthèse peuvent être rédigés sous forme de mise au point fondée sur des données probantes (« médecine fondée sur des faits démontrés »), de revue descriptive, de revue méthodique ou de méta-analyse. Le comité de rédaction accorde la priorité aux textes qui lui sont adressés par les membres de l'OPIQ.

Un article scientifique en inhalothérapie se doit de respecter les règles générales de la communication scientifique, particulièrement touchant l'ordre et les séquences de l'exposé (introduction, matériel et méthodes, résultats, discussion²).

Le comité de rédaction invite les inhalothérapeutes qui vivent des expériences professionnelles particulières et qui désirent les partager avec leurs collègues, à communiquer avec lui. Si la rédaction ou l'élaboration d'un article vous semble difficile, contactez le comité de rédaction qui vous apportera l'aide dont vous avez besoin.

Le texte d'un article original soumis pour publication doit être adressé par courriel au comité de rédaction de *l'inhalo* (coordonnateur-affpro@opiq.qc.ca). Les auteurs sont instamment priés de se conformer aux **normes de présentation** exposées ci-après. Après réception, l'article est évalué par le rédacteur en chef au double plan du contenu scientifique et de la qualité rédactionnelle. Soucieux du respect de la qualité du français médical écrit, l'OPIQ utilise les services d'un réviseur professionnel.

² Pour plus d'information sur les règles de la communication scientifique, voir la bibliographie sélective à la fin de cette *Politique*, notamment les ouvrages de Roger Bénichoux, Jacques Leclerc et Marc A. Provost.

À l'issue du processus d'évaluation, l'auteur reçoit un avis d'acceptation (ou de refus) écrit, assorti le cas échéant d'une demande de corrections; la version définitive *révisée* de l'article est soumise à l'auteur pour approbation. Lorsque l'article est publié dans la revue, on retrouve en fin de texte les dates de réception et d'acceptation. La mise en page finale du texte demeure l'entière prérogative du rédacteur en chef.

L'auteur doit être conscient que la publication de son article ne signifie aucunement que l'éditeur en entérine le contenu. Par ailleurs, pour assurer une diffusion la plus large possible de l'information scientifique et professionnelle en inhalothérapie, la politique éditoriale de la revue est d'accepter que tous ses articles puissent être reproduits à condition d'en faire la demande par écrit à la rédaction et d'en mentionner la source, incluant la publication électronique sur Internet.

Normes de présentation

- Indiquer le nom et le prénom de l'auteur (ou des auteurs) ainsi que l'affiliation professionnelle (titre, diplômes, fonctions, adresse);
- Composer l'article en traitement de texte (MS Word® ou tout autre logiciel compatible avec Word), police de caractères *Times New Roman* 12 points, en interligne double, aligné à gauche, marges (haut, bas, gauche, droite) de 2,54 cm;
- Respecter la longueur imposée (1 500 à 2 000 mots maximum) incluant la bibliographie, les titres des tableaux, figures et autres illustrations;
- Vérifier la hiérarchie et la logique des divisions et subdivisions de l'article;
- Joindre le résumé de l'article;
- Inclure la bibliographie de l'article³ et en respecter impérativement les normes de présentation (voir la **Politique rédactionnelle**);
- Joindre toutes les illustrations (tableau, figure ou autre) à la fin de l'article en prenant le soin a) d'en indiquer avec précision l'emplacement souhaité dans l'article; b) de ne pas oublier de donner le titre ou la légende de chacune d'entre elles; c) de ne pas omettre la source d'où elle est éventuellement tirée; d) de demander et obtenir de l'éditeur concerné les autorisations requises, le cas échéant, pour la reproduction; e) de numéroter au besoin chaque *type* d'illustration dans l'ordre où elle apparaît dans l'article; (voir la **Politique rédactionnelle** pour les formats acceptés de fichiers électroniques);
- Dater avec précision la consultation des sources tirées de l'Internet (voir la **Politique rédactionnelle**).

³ L'auteur est invité à distinguer entre la bibliographie – qui désigne l'ensemble des écrits sur un sujet donné – et les références – qui renvoient aux ouvrages consultés pour rédiger l'article.

Politique rédactionnelle

« Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement
Et les mots pour le dire viennent aisément »
Boileau (*Art poétique*)

Le style rédactionnel d'un article destiné à être publié dans *l'inhalo* doit respecter les principes généraux de l'écriture scientifique : lisibilité, intelligibilité, solidarité du fond et de la forme, phrases courtes, emploi du présent, variation des enchaînements, concision, clarté, précision et simplicité, vocabulaire choisi (éviter dans la mesure du possible l'utilisation de jargon, d'anglicisme et d'abréviations non reconnues).

La qualité rédactionnelle d'un article passe par le respect des règles typographiques. Par exemple, l'emploi des lettres majuscules, l'utilisation de sigles, l'écriture des nombres sont-ils conformes au code typographique? L'écriture des symboles respecte-t-elle le système international d'unités? Les abréviations utilisées sont-elles connues de tous et acceptées au sein de l'OPIQ et de la profession? Pour contribuer à l'excellence du français médical écrit au Québec et au Canada, l'Ordre recourt aux services d'un réviseur professionnel afin de s'assurer du respect de ces différentes règles.

Les personnes intéressées peuvent consulter les outils d'aide à la rédaction mentionnés dans la bibliographie sélective qui accompagne cette *Politique*.

Présentation des références

La présentation des références ressemble parfois à un casse-tête en raison de la variété des méthodes et de la collision qui se produit souvent entre les règles *anglaises* et *françaises*. Il est toutefois possible de démythifier cette étape incontournable de la communication scientifique et de la simplifier. Il suffit en effet de connaître et de suivre quelques repères commodes pour respecter la rigueur exigée du style typographique et de la ponctuation des éléments d'une notice bibliographique. Les auteurs sont instamment priés de vérifier si toutes les notices bibliographiques de leur article sont complètes et qu'elles respectent les règles exposées ci-dessous.

Quand il rédige, l'auteur d'un article peut faire référence à *idée* ou une *citation* et avoir besoin d'en indiquer la source. Les auteurs qui soumettent des articles pour publication dans *l'inhalo* sont invités à utiliser la méthode dite « auteur–date » et à indiquer directement dans le texte entre parenthèses la source sous une forme abrégée (auteur, date, page); la référence sera ensuite développée et détaillée dans une liste récapitulative placée en fin d'article.

Examinons les divers cas les plus fréquemment rencontrés pour un livre et un périodique.

LIVRES

Exemple d'une référence à un livre publié en français

« L'étude classique de la physiologie respiratoire peut paraître à certains lecteurs superflue ou d'un intérêt limité. En fait, ces connaissances de base sont un peu comparables à celles d'une grammaire; pour la conversation courante, des erreurs seront sans grande importance mais en médecine des fautes d'apparence mineure peuvent être lourdes de conséquences. (West, 1991, p. VI). »

L'auteur faisant ici référence à un livre, on trouve alors, dans la liste des références qui est donnée en fin d'article, la **notice bibliographique complète** correspondante :

WEST, J. B. 1991, *Physiologie respiratoire, notions essentielles*, 3^e édition, Paris, MEDSI/McGraw-Hill, 182 p.

WEST	J. B.	1991	<i>Physiologie respiratoire, notions essentielles</i>	3 ^e édition	Paris	MEDSI/McGraw-Hill	182 p.
1	2	3	4	5	6	7	8

- 1 : Nom en lettres majuscules suivies d'une virgule.
- 2 : Initiale majuscule du prénom suivie d'un point abrégatif (s'il y a plusieurs prénoms, ils sont séparés par une espace⁴).
- 3 : Année de parution de l'ouvrage suivie d'une virgule.
- 4 : Titre complet de l'ouvrage composé en italique suivi d'une virgule.
- 5 : Mention éventuelle du numéro de l'édition suivie d'une virgule.
- 6 : Ville suivie d'une virgule.
- 7 : Éditeur suivi d'une virgule.
- 8 : Nombre total de pages du volume suivi de l'abréviation « p. ».

Après avoir complété la rédaction de l'article, l'auteur regroupe les références en fin d'article et les classe selon l'ordre alphabétique des **noms** d'auteurs (le cas où il y a *plusieurs* auteurs est examiné ci-dessous); s'il arrive qu'il y ait plusieurs références (livre ou article) d'un même auteur, elles sont classées selon l'ordre chronologique du plus récent au plus ancien; s'il arrive qu'il y ait plusieurs références pour une même année, elles sont classées selon l'ordre chronologique du plus récent au plus ancien et affectées d'une lettre (a, b, c...) permettant d'en repérer l'appel dans le cours de l'article.

Outre les références utilisées dans l'article, l'auteur peut aussi accompagner son texte d'une bibliographie sélective, présentée selon les mêmes exigences.

⁴ En typographie le mot espace est féminin quand il désigne l'espace entre les mots.

Cas particulier d'un volume qui ne comporte pas de nom d'auteur

Dans le cas d'un organisme qui est aussi un auteur, par exemple le Collège des médecins du Québec, l'Association pharmaceutique canadienne ou un organisme gouvernemental, la même règle s'applique.

Exemple : ASSOCIATION DES PHARMACIENS DU CANADA. 2004. *Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques*, Ottawa, Association des pharmaciens du Canada, 2627 p.

Exemple d'une référence à un livre publié en anglais

MONTAGUE, T. 2004, *Patients first : closing the health care gap in Canada*, Mississauga, John Wiley & Sons Canada Ltd., 260 p.

On applique la même règle que pour le français. **Toutefois**, on peut respecter l'utilisation :

- des lettres capitales du titre de l'ouvrage et la mention de l'édition (le cas échéant; exemple « 1st Ed. »);
- de la graphie de l'anglais du lieu d'édition;
- de la ponctuation en anglais : pas d'espace avant les deux-points;
- des guillemets anglais.

PÉRIODIQUES

Les auteurs sont instamment priés de prêter attention aux abréviations des titres des revues qu'ils citent en vérifiant le cas échéant, d'une part si l'abréviation utilisée est conforme à l'*Index Medicus* et, d'autre part, en donnant le titre du périodique écrit en entier *au moins* une fois dans l'article.

Article publié dans un périodique en français

ROY, J. P. 2001. « La neurobiologie de la dépendance à la nicotine », *L'actualité médicale*, vol. 26, n° 7 (février), p. 32-33.

ROY	J. P.	2001	« La neurobiologie de la dépendance à la nicotine »	<i>L'actualité médicale</i>	vol. 26	n° 7 (février)	p. 32-33
1	2	3	4	5	6	7	8

1 : Nom en lettres majuscules suivies d'une virgule.

2 : Initiale majuscule du prénom suivie d'un point abrégatif (s'il y a plusieurs prénoms, ils sont séparés par une espace).

3 : Date de parution de l'article.

4 : Titre complet de l'article entre guillemets suivis d'une virgule.

5 : Nom du périodique en italique suivi d'une virgule.

6 : Numéro du volume suivi d'une virgule.

7 : Indication, le cas échéant, du numéro suivi d'une virgule. (On retiendra que l'abréviation de numéro est « n° » et non pas le symbole « # »; et elle doit être suivi d'une espace).

8 : Indication de la première page et de la dernière page de l'article suivi d'un point final.

Article publié dans un périodique en anglais

On applique la même règle que pour le français. **Toutefois**, on peut respecter l'utilisation de la graphie et typographie de l'anglais.

MOLYNEUX, A. 2004. "Nicotine replacement therapy", *British Medical Journal*, vol. 328 (janvier), p. 454-456.

Cas particulier de livre ou périodique avec plusieurs auteurs

Deux auteurs

MAKOMASKI ILLING, E. M. et M. J. KAISERMAN. 2004. "Mortality attributable to tobacco use in Canada and its regions, 1998", *Revue canadienne de santé publique*, vol. 95, n° 1 (janvier-février), p. 38-44.

On remarque que la conjonction « et » relie les noms des deux auteurs et que les initiales du (ou des) prénom *précèdent* le deuxième nom.

Trois auteurs

GUAY, J., MARTIN, R. et PLAUD, B. 2001, *Précis d'anesthésie et de réanimation*, 4^e édition, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 618 p.

On remarque que le premier nom est suivi d'une virgule et que la conjonction « et » relie le nom de l'auteur de second et celui du nom de l'auteur de dernier rang; on remarque aussi que les initiales du prénom *suivent* tous les noms.

Plus de trois auteurs

O'LOUGHLIN J. et autres. 2003. "Nicotine-dependence symptoms are associated with smoking frequency in adolescents", *American Journal of Preventive Medicine*, vol. 25, n° 3, p. 219-225.

WALLS, R. M. et coll. 2004, *Manual of Emergency Airway Management*, Second Edition, Philadelphia, Lippincott Williams & Wilkins, 348 p.

On remarque que le premier auteur est suivi d'une virgule et de la mention « et autres » ou « et coll. » pour représenter les noms des autres auteurs.

Renvoi à un document Internet

La notice bibliographique d'un document électronique doit permettre d'identifier facilement le titre, le type (site en ligne, cédérom, logiciel, etc.) et la date de consultation. Le titre du document est en italique, le type de support est indiqué entre crochets après le titre, l'adresse Internet doit tenir, si possible, sur une seule ligne et la date de consultation doit impérativement être donnée.

Exemple d'un site web

ORDRE PROFESSIONNEL DES INHALOTHÉRAPEUTES DU QUÉBEC. [En ligne].
[<http://www.opiq.qc.ca/>] (Consulté le 4 août 2006).

Exemple d'un document en ligne

SHIELDS, Margot. *Le point sur la situation quant à l'usage du tabac : résultats de l'Enquête de 2005 sur la santé dans les collectivités canadiennes*, Statistique Canada, [En ligne].
[http://www.statcan.ca/francais/research/82-621-XIF/2006002/smoking_f.htm] (Consulté le 4 août 2006).

Formats de fichiers électroniques pour les illustrations

L'inhalo accepte les formats de fichiers créés avec les logiciels des principales suites bureautiques couramment utilisées (traitement de texte, calculateur ou tableur, logiciel de présentation).

Pour les illustrations de *type* image ou photographie, *l'inhalo* accepte les formats de fichiers électroniques qui sont les plus couramment utilisés : TIFF, JPG, PNG, EPS et BMP⁵.

Les auteurs sont instamment priés de ne pas insérer de photos ou d'images dans leur fichier texte et de joindre dans des fichiers séparés bien identifiés les illustrations éventuelles.

Le traitement informatique d'une image consiste à décomposer un tout en éléments d'information (des pixels, des points ou des bits) utilisés pour l'affichage-écran ou la reproduction imprimée. On parle alors de résolution ou de définition de l'image numérique qui se mesure en « dpi » (abréviation de « dot per inch » signifiant « point par pouce ») ; la résolution est plus ou moins grande en fonction de la finesse des détails, finesse elle-même conditionnée par l'usage que l'on prévoit d'en faire (affichage-écran ou reproduction *imprimée*).

NOTA BENE

Pour être imprimées adéquatement, les images de *l'inhalo* doivent avoir une résolution de 275 dpi au format final. Si elles ont une résolution inférieure (par exemple une image publiée sur Internet, qui possède une résolution de 72 dpi), elles devront être réduites en conséquence du quart, avec un risque de perte d'impact...

Par ailleurs, les auteurs doivent être conscients que s'il y a du texte *dans* une image et que celle-ci doit être réduite, le texte risque de devenir illisible...

⁵ TIFF : abréviation de « Tag Image File Format » ; JPG : abréviation de « Joint Photographic Experts Group », nom du groupe qui a créé ce format, au départ pour les photographies ; PNG : abréviation de « Portable Network Graphic » ; EPS : abréviation de « Encapsulated PostScript File » ; BMP : abréviation de « Bitmap », format d'image standard de Windows.

Note complémentaire sur les méthodes de référence bibliographique

L'édition du *Guide d'auscultation pulmonaire* de l'OPIQ et l'échange entre Line Prévost et Gilles Vilasco concernant les notes de bas de page présentent l'occasion de clarifier les enjeux respectifs du choix d'une méthode de présentation des références bibliographiques.

La Politique éditoriale de *l'inhalo* distingue, en page 3 et en note de bas de page, entre « la bibliographie – qui désigne l'ensemble des écrits sur un sujet donné – et les références – qui renvoient aux ouvrages consultés pour rédiger l'article. »

Gilles Vilasco n'avait pas à cette époque jugé nécessaire de s'attarder davantage sur cet enjeu précis : dans un article ou un livre scientifique, il ne faut pas confondre deux types d'informations bibliographiques :

- la *référence* d'une citation effectuée par l'auteur qui communique au lecteur *la source* de la citation. Nommons-la « note de référence »;
- la *bibliographie* qui, en fin d'article ou en fin de chapitre d'un livre, communique au lecteur les *notices bibliographiques* des ouvrages utilisés; c'est une « notice bibliographique » d'un article, d'un livre ou d'un chapitre d'un livre.

L'édition du *Guide d'auscultation pulmonaire* est aujourd'hui l'occasion de rappeler cette distinction entre **note de référence** et **bibliographie**. En effet, chacun de ces deux types d'information peut être présenté selon deux méthodes différentes que l'on nomme :

- Méthode traditionnelle;
- Méthode auteur/date.

Le choix de l'une ou l'autre relève d'une décision éditoriale qui devrait être prise en connaissance de cause des enjeux et des contraintes de chaque méthode et des solutions les plus efficaces du point de vue de la nature de la publication et du public visé. Cette décision devrait être communiquée dès le début du travail de rédaction du manuscrit pour informer les divers intervenants de la chaîne d'édition : auteur ou coordonnateur de projet d'édition de l'OPIQ, responsable des publications de l'OPIQ, réviseur, préparateur de copie et graphiste.

Méthode traditionnelle

Dans le cas de la méthode traditionnelle, il y a une différence entre la présentation de la note de référence ou celle d'une notice bibliographique. En résumé : l'ordre du nom et du prénom ainsi que la ponctuation diffèrent...

La référence d'une citation qui est placée en note de bas de page indique la source précise de la citation qui commence par le prénom de l'auteur suivi du nom; **les éléments de la description bibliographique de la note de bas de page sont tous séparés par des virgules.**

Exemples :

Medical Assistant Net, « What is a SOAP Note? », [En ligne],
[http://www.medicalassistant.net/soap_note.htm], (Consulté le 10 septembre 2008).

Kethleen M. Haig, R.N., Staci Sutton, R.N. et John Whittington, M.D., « SBAR : A Shared Mental Model for Improving Communication Between Clinicians », *Journal on Quality and Patient Safety*, vol. 32, n° 3, Mars 2006, p. 167-175.

La bibliographie correspondante, placée en fin d'article ou de livre, ne donne pas la source précise de chaque citation, est classée par ordre alphabétique, commence par le nom, suivi d'une virgule et par le prénom suivi d'un point. Une virgule sépare tous les autres éléments de la notice bibliographique dont le dernier élément est suivi d'un point.

Exemples :

Medical Assistant Net. « What is a SOAP Note? », [En ligne], [http://www.medicalassistant.net/soap_note.htm], (Consulté le 10 septembre 2008).

HAIG, Kethleen M., Staci SUTTON et John Whittington. « SBAR : A Shared Mental Model for Improving Communication Between Clinicians », *Journal on Quality and Patient Safety*, vol. 32, n° 3 (mars 2006), p. 167-175.

Remarquons que l'indication des pages ici correspond à la localisation de l'article dans le périodique... Il ne s'agit plus d'un renvoi à une page particulière où se trouve une citation... Rappelons que pour des raisons d'espace éditorial disponible dans ses publications imprimées, l'OPIQ décide souvent d'indiquer « Références disponibles sur demande » ou de renvoyer le lecteur à la consultation des bibliographies sur son site Internet, ce qui est tout à fait loisible. Mais cela met en quelque sorte entre parenthèses la tâche de présentation de la bibliographie accompagnant l'imprimé...

Méthode auteur/date

Dans le cas de la méthode auteur/date, la note de bas de page est remplacée par l'ajout dans le texte, entre parenthèses, du nom de l'auteur, suivi de la date de parution de l'ouvrage et de la page citée. En ce cas, la bibliographie, placée en fin d'article est classée par ordre alphabétique, mais aussi par ordre chronologique s'il y a plusieurs ouvrages du même auteur publiés à des dates différentes.

Exemple :

dans le texte : (Ouellet, 1991, p. 51)

dans la bibliographie terminale en fin d'article ou de livre : OUELLET, Paul. 1991, *Hemodynamics and Gas Exchange : A clinical guide*, 2^e éd., Edmundston, Marevie.

Lors de la rédaction des normes consignées dans la Politique éditoriale de l'OPIQ, un choix avait été fait pour la présentation des références d'un article selon la méthode date/auteur dans *l'inhalo*. C'est pourquoi la section « Présentation des références » de la Politique indique les normes à respecter exclusivement selon cette méthode. Gilles Vilasco n'avait pas à l'époque jugé nécessaire de s'attarder à expliciter les distinctions *préalables* à ce choix. Le cas particulier du *Guide d'auscultation pulmonaire* permet de le faire et d'éclairer la prise des décisions éditoriales.

Bibliographie sélective

- BELLEROSE, R. J^r. 2004, « Comment bien lire un article scientifique ou comment ne pas tomber dans le panneau », *l'inhalo*, Vol. 21, n° 3, septembre, p. 21.
- BÉNICHOUX, R., MICHEL, J. et PAJAUD, D. 1985, *Guide pratique de la communication scientifique, Comment écrire – Comment dire*, Paris, Gaston Lachurié éditeur, 268 p.
- BISHOP, C. T. 1984, *How to Edit a Scientific Journal*, ISI Press, 138 p.
- BUREAU INTERNATIONAL DES POIDS ET MESURES. *Système international d'unités (SI)*. [En ligne]. [<http://www.bipm.org/fr/si/>] (Consulté le 31 décembre 2006).
- FOREST, C. et D. BOUDREAU. 1998, *Le Colpron, le dictionnaire des anglicismes*, 4^e édition, Laval, Groupe Beauchemin, 381 p.
- GUILLOTON, N. et H. CAJOLET-LAGANIÈRE. 2005, *Le français au bureau*, 6^e édition revue et augmentée par N. Guilloton et M. Germain pour l'Office québécois de la langue française, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 754 p.
- HORGUELIN, P. A. et L. BRUNETTE. 1998, *Pratique de la révision*, 3^e édition revue et augmentée, Brossard, Linguattech, 263 p.
- INTERNATIONAL COMMITTEE OF MEDICAL JOURNAL EDITORS. [En ligne]. Uniform Requirements for Manuscripts Submitted to Biomedical Journals: Writing and Editing for Biomedical Publication. [<http://www.icmje.org/>] (Consulté le 31 décembre 2006).
- LECLERC, J. 1999, *Le français scientifique : guide de rédaction et de vulgarisation*, Brossard, Linguattech, 377 p.
- NATIONAL LIBRARY OF MEDICINE OF UNITED STATES. *Abridged Index Medicus (AIM) Journal Titles* [En ligne]. [<http://www.nlm.nih.gov/bsd/aim.html>] (Consulté le 31 décembre 2006).
- O'CONNOR, M. 1978, *Editing Scientific Books and Journals*, London, Pitman Medical Publishing, 218 p.
- OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. [En ligne]. [<http://www.oqlf.gouv.qc.ca/>] (Consulté le 31 décembre 2006).
- ORDRE PROFESSIONNEL DES INHALOTHÉRAPEUTES DU QUÉBEC. *Liste des abréviations courantes et Liste des abréviations populaires couramment utilisées en ventilation mécanique effractive et non effractive* [En ligne]. [<http://www.opiq.qc.ca/index.htm>] (Consulté le 31 décembre 2006).
- PROVOST, M. A. et coll. 2002, *Normes de présentation d'un travail de recherche*, Trois-Rivières, Les éditions SMG, 188 p.
- RAMAT, A. 2004, *Le Ramat de la typographie*, Édition 2005, Montréal, Aurel Ramat éditeur, 224 p.
- Villers, M.-É. de. 1997, *Multidictionnaire des difficultés de la langue française*, 3^e édition, Montréal, Québec-Amérique, 1533 p.
- Liste officielle des abréviations des archivistes médicales*